

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités
à recevoir les annonces judiciaires et légales valables
du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

VENTES

FCI01412

SELARL FILAO AVOCATS

Maître Laurent PHILIBIEN
Avocat au Barreau de la Guadeloupe,
Saint-Martin et Saint-Barthélemy

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023
A 10 HEURES

Salle d'audience du Tribunal judiciaire
de Pointe-à-Pitre 16 rue Dugommier)

À la requête de La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, société anonyme au capital de 106 995 996 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS,

Ayant pour avocat la SELARL FILAO AVOCATS représentée par Maître Laurent PHILIBIEN sis 11 rue Gambetta 97110 POINTE-A-PITRE, Tél. : 0590.68.85.44 - Email : contact@filao-avocats.fr

DESIGNATION ET DESCRIPTION DU BIEN

Le lot n°13 d'un ensemble immobilier organisé en copropriété dénommé RESIDENCE EBOUE consistant en un local à usage d'habitation en duplex au 3ème étage comprenant une entrée-séjour-cuisine, une chambre, un WC, une toilette, une buanderie, une loggia et un escalier intérieur accédant aux combles comprenant une mezzanine, une chambre et une toilette, et la jouissance exclusive de la place de parking n°1 et les quatre-vingt-quinze millièmes (95 / 1 000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales sis le Bourg sur la commune de GOSIER (97190).

L'ensemble immobilier est cadastré sous les relations ci-dessous énoncées :

Commune : Gosier

Section : CA

N° : 43 à 44

Lieudit : Le Bourg

Lot : 13

Contenance : 3 a 30 ca

Selon diagnostic technique du cabinet THERMODAS, la superficie loi carrez de l'appartement est de 70,93 m².

Selon PV descriptif établi par la SCP DALLIER ARBOUZOV, huissier de justice à Pointe-à-Pitre, du 19 septembre 2022, le bien était inoccupé à cette date.

La mise à prix est fixée à 50 000 euros.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de POINTE-A-PITRE sous le RG N°23/00028, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domiciliée Mandataire Judiciaire 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers sis en la commune de SAINT CLAUDE (97120) situés sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AO - 234 - Morne Houel - 22a 10ca
Le lot numéro DEUX (2), et les 1923/10000èmes des parties communes.

Il s'agit d'une maison mitoyenne avec terrasse couverte et mezzanine. Elle comprend une cuisine équipée ouverte sur le salon, un couloir de distribution donnant accès sur deux chambres, un wc, une salle d'eau, l'accès à la mezzanine se fait par les escaliers du salon, un wc et une salle d'eau.

Il n'existe pas de syndic de copropriété. Le bien est occupé par un locataire qui ne paie pas de loyer en contrepartie de la réalisation des travaux effectués.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire ZAC de Calebassier 97100 BASSE TERRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **MARDI 17 OCTOBRE 2023** sur la mise à prix de :

QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 21 août 2023

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS

représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200146/ LRM/KL

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple

Facile

Paielement sécurisé

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.leprobant.fr

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone :

0590 22 24 39

FC07224



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience
du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE
de BASSE TERRE,
Palais de Justice ZAC de Calebassier
97100 BASSE TERRE
aura lieu une adjudication
LE MARDI 17 OCTOBRE 2023 à 10H30